



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 46 - Bâtiment sis 2 Place de la Première Armée Française - Déclassement du domaine public

Bâtiment sis 2 Place de la Première Armée française Déclassement du domaine public

Rapporteur : Mme l'Adjointe THIEBAUT

	Date	Avis
Commission n° 5	20/03/2019	Favorable unanime

Le bâtiment cadastré section CX n° 152 et situé 2 Place de la Première Armée Française à Besançon est actuellement occupé par l'Office de Tourisme. Par délibérations concordantes du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du Conseil Municipal, il a été validé la désaffectation par anticipation dudit bâtiment de la compétence communautaire «Promotion du Tourisme» et le retour du bien dans le patrimoine de la Ville dès le déménagement de l'Office de Tourisme dans les locaux de l'Hôtel de Ville, qui doit intervenir courant avril 2019.

A l'issue de ce déménagement, la Ville de Besançon souhaite donner une nouvelle destination au bâtiment. Un projet de restaurant qualitatif est à l'étude et supposerait la conclusion d'un bail emphytéotique.

Dans la perspective du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des porteurs de projets intéressés, et pour permettre la conclusion du bail emphytéotique, il convient dès à présent de constater par anticipation la désaffectation du bien et de prononcer son déclassement du domaine public communal à compter du déménagement de l'Office de Tourisme.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de prendre acte de la désaffectation par anticipation du bâtiment, à compter du déménagement de l'Office de Tourisme,
- de décider le déclassement de l'immeuble du domaine public à compter de cette même date.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danièle DARD.



Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Reçu le 12 AVR. 2019



Contrôle de légalité